



maa

Observatoire des Mortalités
et des Affaiblissements
de l'Abeille mellifère

OMAA: Perspectives

Comité d'experts apicole du CNOPSAV, Paris, 24/10/2018



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION





Perspectives: amélioration du dispositif de surveillance « autres troubles »

- Position DGAI : financement possible d'analyses complémentaires sous réserve d'un cadrage technique
- Rôle SNGTV :
 - Seuil de pression d'infestation de varroa
 - Cellule d'appui au diagnostic
 - Standardisation de la démarche diagnostique (autant que possible)



Perspectives: déploiement à d'autres régions

- **Annonce (juin 2018) du Ministre en charge de l'Agriculture du déploiement rapide de l'OMAA à de nouvelles régions**
- **Critères de réussite du déploiement de l'OMAA en région:**
 - Des services déconcentrés de l'État impliqués en apiculture, au niveau DRAAF/SRAI et DDecPP pour les départements qui seront intégrés à OMAA
 - L'existence d'une section apicole de l'OVVT, avec un maillage suffisant en vétérinaires apicoles et TSA
 - L'existence d'une organisation sanitaire apicole cohérente au niveau régional et l'engagement de l'ensemble des structures à porter la démarche.
- **Appel à candidature lancé par la DGAI durant l'été 2018 auprès des DRAAF:**
 - DRAAF Occitanie, Normandie, Hauts de France, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine ont répondu positivement
 - DRAAF Grand-Est, Centre-Val de Loire, Ile de France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bourgogne-Franche-Comté et Corse ont indiqué le besoin d'un délai pour la réussite du déploiement de l'OMAA dans ces régions



Merci
pour votre
attention

